

LA PROTECTION SOCIALE EN TUNISIE À TRAVERS LE RGPH 2024 : ÉTAT DES LIEUX

CONTEXTE GLOBAL

La protection sociale en Tunisie s'articule historiquement autour d'une double composante. D'une part, des régimes assurantiels contributifs, administrés par les principales caisses de sécurité sociale - la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) - couvrant légalement la quasi-majorité de la population occupée sur le marché du travail. D'autre part, un ensemble de programmes non-contributifs de nature assistancielle, au premier rang desquels le programme Amen Social, qui constitue le socle de l'action publique en matière de réduction de la pauvreté et de lutte contre les inégalités.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2024) représente une opportunité majeure pour mettre en relief les avancées réalisées en matière de couverture sociale et maladie depuis le dernier RGPH réalisé en 2014.

CARTOGRAPHIE DE LA COUVERTURE SOCIALE EFFECTIVE EN TUNISIE (18 ANS ET PLUS)

TAUX DE COUVERTURE SOCIALE EFFECTIVE SELON LE SEXE

Les résultats du RGPH 2024 montrent que la population occupée effectivement couverte par un régime contributif de sécurité sociale s'élève à 2,43 millions de personnes, soit 66,3% de l'ensemble des actifs occupés âgés de 18 ans et plus. Ce taux marque une progression de 1,7 point de pourcentage par rapport au taux qui prévalait en 2014 (64.6%).

Tableau 1: Taux de couverture sociale effective selon le sexe (RGPH 2024).

	Masculin	Féminin	Total
Population occupée effectivement couverte (en milliers)	1578,4	848,2	2426,6
Population active occupée (en milliers)	2467,5	1194,2	3661,7
Taux de couverture effective ou de cotisants actifs (En %)	64,0	71,0	66,3

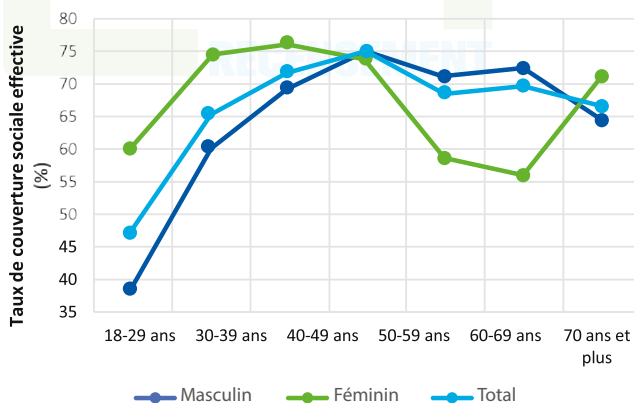
Une différence notable apparaît entre les sexes :

- Chez les hommes, 1,58 million d'actifs occupés sont effectivement couverts, soit un taux de couverture de 64,0%.
- Chez les femmes, 848,2 mille actives occupées sont couvertes, représentant un taux de 71,0%.

TAUX DE COUVERTURE SOCIALE EFFECTIVE SELON LA STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION

L'analyse par groupe d'âge révèle une trajectoire en forme de U inversé du taux de couverture sociale effective. Les jeunes de 18 à 29 ans enregistrent les niveaux les plus faibles de couverture sociale effective (46,7 %), en particulier les hommes (38,2%), traduisant leur forte exposition à des emplois précaires et informels. Cette situation s'explique par le fait qu'en début de carrière, les jeunes sont plus enclins à accepter des premiers postes peu décents, souvent dépourvus de couverture sociale, privilégiant d'avantage l'accumulation d'expérience et la recherche d'opportunités futures plutôt que la stabilité professionnelle immédiate.

Figure 1: Taux de couverture sociale effective selon la structure par âge de la population active occupée et le sexe (%)

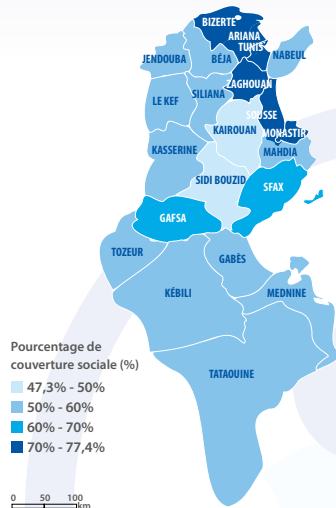


APPROCHE GÉOGRAPHIQUE ET TERRITORIALE
DU TAUX DE COUVERTURE SOCIALE EFFECTIVE

L'analyse territoriale des taux de couverture sociale fait ressortir des contrastes marqués entre gouvernorats.

Figure 2: Carte du taux de couverture sociale selon les gouvernorats (%) – RGPH 2024

Gouvernorat	Effectifs en milliers	En %
Tunis	259,1	74,5
Ariana	166,3	72,9
Ben Arous	192,6	77,6
Manouba	98	70,7
Nabeul	203,8	66,4
Zaghouan	51,9	76,2
Bizerte	137,7	72,4
Béja	61,6	62,7
Jendouba	55	62,2
Le Kef	41,2	65,2
Siliana	36,9	59,3
Sousse	184,9	71,7
Monastir	151,9	71,6
Mahdia	75,5	57,5
Sfax	220,9	67,1
Kairouan	82	49,1
Kasserine	61,8	53,8
Sidi Bouzid	57,1	47,7
Gabès	65,4	58,5
Mednine	85,9	56,8
Tataouine	22,5	56,7
Gafsa	64,8	68,2
Tozeur	20,5	53,1
Kebili	29,3	54,8
National	2426,6	66,3



Les niveaux les plus élevés sont observés dans le Grand Tunis (Ben Arous 77,6%, Tunis 74,5%, Ariana 72,9 %) alors que certains gouvernorats de l'intérieur affichent les taux nettement les plus faibles (Kairouan 49,1%, Sidi Bouzid 47,7%).

Tableau 3: Couverture sociale effective selon les districts(%)

	Masculin	Féminin	Total
District 1	64,8	72,8	67,2
District 2	69,9	77,5	72,7
District 3	59,4	69,3	62,7
District 4	62,4	62,4	62,4
District 5	57,2	56,5	57,0
Total	64,0	71,0	66,3

*District1(Bizerte,Béja,Jendouba,Lekef) *District2 (Tunis,Ariana,Ben Arous ,Manouba,Nabeul,Zaghouan)
*District3 (Sousse,Monastir,Mahdia,Kairouan,Kasserine) *District4 (Sidi Bouzid,Sfax,Gafsa,Tozeur)
*District5 (Gabès,Medenine,Tataouine,Kebili)

La lecture selon les districts met en relief une géographie différenciée de la couverture sociale effective en Tunisie. Avec un taux global de 72,7%, le district 2 enregistre la meilleure couverture du pays, porté par les pôles industriels et de services, tandis que le district 5 affiche la performance la plus faible 57,0% dénotant de la prédominance des emplois agricoles et informels.

COUVERTURE SOCIALE EFFECTIVE SELON
LE LIEU DU TRAVAIL ET LE STATUT DANS LA
PROFESSION : PRINCIPAUX RÉSULTATS

Couverture sociale effective selon le lieu de travail et le statut dans la profession

L'analyse des résultats du RGPH 2024 met en évidence des contrastes très nets selon le lieu de travail. Dans le secteur public, la couverture est universelle : l'ensemble des travailleurs, hommes comme femmes, est affilié à un régime obligatoire de sécurité sociale. Les grandes entreprises privées affichent également des taux élevés, avec plus de 82,0% de salariés affiliés à la CNSS.

En revanche, dans les petits ateliers privés, la protection chute à moins d'un sur deux, et la situation est encore plus préoccupante dans l'agriculture et l'ambulante, où la couverture ne dépasse pas un tiers des actifs. Les écarts entre les sexes y sont particulièrement marqués: seules 13,2% des femmes travaillant dans l'agriculture et 19,8% des femmes ambulantes bénéficient d'une affiliation.

Lieu du travail	%		
	Masculin	Féminin	Total
Secteur Public	100	100	100
Entreprise Privée	83,8	80,0	82,0
Local Privé	51,2	38,5	47,4
Ambulant	38,7	19,8	37,7
Exploitation Agricole	37,6	13,2	31,5
Chantiers et autres (BTP)	28,1	41,9	28,3
Autres	44,4	31,5	40,0
Total	64,0	71,0	66,3

L'examen par statut dans la profession renforce ce constat. Le salariat apparaît comme le principal vecteur d'intégration aux régimes de sécurité sociale, avec un taux de couverture de 70,8 % et un avantage net pour les femmes salariées (76,0 % contre 67,7% pour les hommes).

Les indépendants sont beaucoup plus fragiles, puisque seuls 54,4 % sont affiliés, avec une proportion encore plus faible chez les femmes (45,4 %). Les aides familiaux demeurent les plus exclus, avec une couverture résiduelle de 23,5 % en moyenne et 18,8% pour les femmes.

Tableau 5: Taux de couverture sociale effective selon le statut dans la profession (%)

Statut dans la Profession	Taux de cotisants actifs (%)		
	Masculin	Féminin	Total
Indépendants	56,3	45,4	54,4
Salariés	67,7	76,0	70,8
Aides familiales	26,9	18,8	23,5
Autres	38,6	34,7	37,4
Total	64,0	71,0	66,3

CARTOGRAPHIE DE LA COUVERTURE MALADIE EN TUNISIE

Le recensement montre que près de huit Tunisiens sur dix (82,1 %) disposent d'une couverture maladie, qu'elle soit contributive ou assistancielle, tandis qu'environ 2,1 millions de personnes, soit 17,9% de la population, restent totalement non couvertes.

La Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) constitue le vecteur principal de l'offre de couverture maladie en Tunisie, dans la mesure où elle permet de couvrir plus de 7,4 millions de personnes, soit 61,4 % de la population. Le programme Amen Social représente 18,2 % de la couverture, dont 6,9 % pour carte de soin gratuit (l'AMGI) et 11,3 % pour carte de soins à tarif réduit (l'AMGII), tandis que les mutuelles et autres dispositifs ne concernent que 2,5 %.

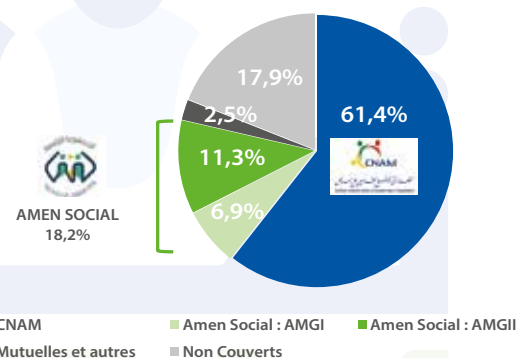
L'analyse par sexe révèle que les femmes sont globalement mieux protégées, avec un taux de couverture de 86,9 % contre 77,0 % pour les hommes, ces derniers étant proportionnellement plus nombreux à rester en dehors de tout système de couverture (22,9 % contre 13,0 % pour les femmes).

Tableau 6: Répartition de la population selon les différentes formes de couvertures maladie en Tunisie (%)

	Effectifs en milliers			En %		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
CNAM	3479,9	3872,4	7352,3	58,9	63,8	61,4
Amen Social	919,7	1266,4	2186,1	15,5	20,9	18,2
Dont : AMGI	320	508,9	828,9	5,4	8,4	6,9
AMGII	599,7	757,5	1357,2	10,1	12,5	11,3
Mutuelles et autres	152,8	137	289,8	2,6	2,2	2,5
*Couverture maladie	4552,4	5275,8	9828,2	77,0	86,9	82,1
Population non couverte	1353,8	790	2143,8	22,9	13,0	17,9

*Le chiffre de la couverture maladie pour toutes les rubriques (CNAM, AMEN, etc...) comprend les ouvreurs de droits et les ayant droits.

Figure 3: L'offre de couverture maladie selon les différents prestataires



LE TRANSFERT MONÉTAIRE PERMANENT (TMP) DE L'AMEN SOCIAL : COUVERTURE NATIONALE ET PROFILS DES BÉNÉFICIAIRES

DONNÉES GLOBALES SUR LE TMP

Le TMP qui consiste en des transferts monétaires permanents mensuels de 260 DT ciblant les déciles les plus pauvres de la population tunisienne, constitue le fer de lance des programmes assistanciels de lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté. Le nombre total des bénéficiaires du TMP aurait atteint 346,3 mille se répartissant entre 194,3 mille hommes (56,1%) et 152,0 mille femmes (43,9%). Cela correspond à un peu moins de 9% des ménages tunisiens comptant au moins un membre bénéficiaire du transfert.

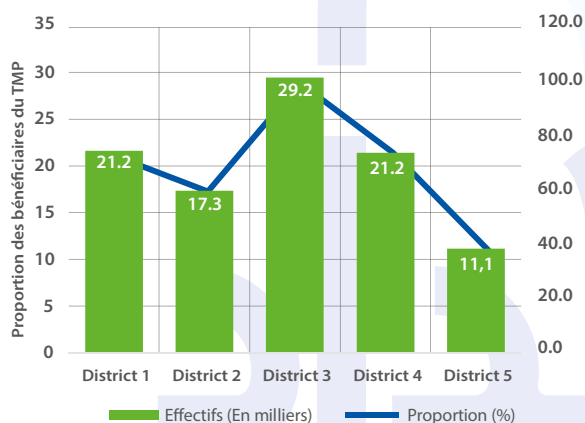
Tableau 7: Population bénéficiaires du TMP de l'Amen Social

	Effectifs en milliers			(%)	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
TMP	194,3	152,0	346,3	56,1	43,9

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DU TMP SELON LES DISTRICTS

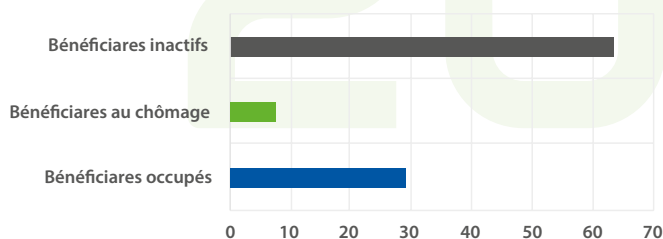
La figure 4 démontre que le district 3 vient en tête avec une proportion de l'ordre 29,2% de l'effectif total des bénéficiaires, propulsé par un ciblage favorisant certains gouvernorats de l'Ouest qui enregistrent des niveaux de pauvreté ostensiblement élevés, notamment Kairouan et Kasserine. Le niveau le plus faible a été constaté pour le cas du district 5 où la proportion s'est située au niveau de 11,1%.

Figure 4: Répartition des bénéficiaires du TMP selon les districts



SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES DU TMP PAR RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Figure 5: Statuts des bénéficiaires du TMP sur le marché du travail (En %)



En portant leur proportion à 63,3%, le TMP semble cibler en priorité les populations inactives sur le marché du travail (Personnes âgées, handicapés, femmes au foyer, individus incapables de travailler, etc.) suivies des catégories occupées 29,0%, tandis que les chômeurs ne représentent qu'une faible proportion de l'effectif total des bénéficiaires 7,7%.

L'ODD 1.3.1: PROPORTION DE LA POPULATION COUVERTE PAR AU MOINS UN SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

Il s'agit d'un indicateur qui mesure la part de la population totale qui bénéficie d'une couverture effective par au moins un mécanisme de protection sociale, qu'il soit contributif (assurance sociale, retraites, assurance maladie, ...) ou non contributif (Programme de transfert monétaire du type TMP ou une pension sociale, etc.). Les calculs réalisés sur la base des données du RGPH 2024 situent l'ODD indicateur 1.3.1 aux alentours de 65,7% (62,9% pour les hommes et 68,4% pour les femmes), ce qui confirme une couverture globalement élevée au regard des standards régionaux, mais qui révèle encore des disparités de genre et souligne surtout l'ampleur des efforts à consentir pour garantir une protection universelle et inclusive, en particulier pour les jeunes, et particulièrement les travailleurs vulnérables évoluant au sein de l'économie informelle.